



**Montant net social : le BOSS clarifie sa position sur la
CSG/CRDS à déduire et les saisies sur salaire**

Depuis le 6 juillet 2023, le Bulletin officiel de la sécurité sociale (BOSS) s'est enrichi d'une fiche dédiée au Montant net social, dont le cœur est consacré au calcul du Net social. Dans une mise à jour du 16 août 2023, il apporte des corrections visant à clarifier les modalités de calcul.

<https://boss.gouv.fr/portail/accueil/bulletin-de-paie/montant-net-social.html>